Tranquillité publique

La belle saison arrive, nous nous permettons de rappeler à la population que les engins bruyants tels que tondeuses ou motoculteurs par exemple, peuvent être utilisés

de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 20H00

excepté le samedi où l'utilisation des engins précités cessera à 18h00
(interdiction le dimanche et jours fériés).

Merci de respecter la tranquillité de vos voisins.